Ecrit par Echo du Mardi le 19 décembre 2022

Communauté d'agglomération les Sorgues du Comtat : signature de la convention territoriale globale (CTG) avec la CAF



Jeudi 1er décembre s'est tenu à Althen-des-Paluds la signature de la convention territoriale globale (CTG) entre la CAF de Vaucluse, la communauté d'agglomération les Sorgues du Comtat et les cinq communes d'Althen-des-Paluds, Bédarrides, Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues.

En juin 2021 était lancée la démarche de construction de la convention territoriale globale (CTG) sur le territoire de la communauté d'agglomération les Sorgues du Comtat. Après de nombreuses réunions, de comités techniques en ateliers élargis et de comités de pilotage en consultations diverses, cette convention a été signée jeudi 1er décembre.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 19 décembre 2022

En lien étroit avec les enjeux du territoire, cette convention permet d'identifier six axes stratégiques d'appui qui seront portés par chaque commune membre de l'agglomération sans transfert de compétences des communes vers l'intercommunalité.

Dans une conjoncture difficile où la situation des finances des collectivités territoriales se détériore en même temps que les administrés expriment de légitimes attentes pour des services de proximité, cette intervention commune avec le soutien financier de la CAF est essentielle.

> « Une agglomération dynamique, attractive sur le plan économique, culturel et touristique, implique que soient mises en place des politiques d'accompagnement d'aide et d'action sociale adaptées aux besoins des personnes et à la qualité de vie à laquelle elles aspirent »
>
> *Christian Gros, président des Sorgues du Comtat.*

Cette convention est aussi une démarche qui vise à mettre les ressources de la CAF, tant financières que d'ingénierie, au service d'un projet de territoire. Il s'agit de mettre les acteurs en mouvement, en coordonnant avec l'ensemble des communes membres de la CASC, la CAF de Vaucluse et l'agglomération des projets concertés qui font sens sur le territoire.

La convention concerne plusieurs champs d'intervention en lien avec les moyens mobilisable par la CAF : petite enfance, enfance/jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, logement, solidarité, handicap, etc.

L'enjeu est de sortir des démarches et dispositifs propres à chaque thématique en privilégiant une approche transversale partant des besoins du territoire et une convention multipartite commune. Les communes gardent la compétence et assurent la mise en œuvre des actions inscrites au contrat.

> « Les communes des Sorgues du Comtat vont disposer à travers la convention territoriale globale d'un outil pertinent et indispensable qui sert, au-delà de leur périmètre, la politique globale de promotion de notre bassin de vie »
>
> *Christian Gros, président des Sorgues du Comtat.*

J.R.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !